



Compte rendu du CTL du 27 novembre 2017

Avant ouverture de la séance, nous donnons lecture de la déclaration liminaire suivante :

« À l'heure où les perspectives d'emploi au niveau national et leur déclinaison en Isère sont bien peu réjouissantes et même si leur évocation relève du prochain CTL, nos syndicats veulent insister sur l'altération du moral entraînée par de telles décisions. Celle-ci se voit amplifiée par les difficultés des agents au quotidien : ils subissent et déplorent la lenteur et les défaillances d'un certain nombre d'applications informatiques ce qui rend l'exercice de leurs missions encore plus difficile. Malgré les ambitions affichées, moins de moyens humains et plus de difficultés techniques n'amélioreront pas la qualité du Service Public à la DGFIP. »

- PV du CTL du 07-07-17 :

N'ayant pas participé au CTL en question puisque son contenu était strictement identique au précédent que nous contestions (projet d'adaptation des structures du réseau), nous nous abstenons de voter ce compte-rendu.

-Ponts naturels :

La Direction nous informe du choix proposé (limité à 3) de fermeture des services en 2018 les jours suivants : vendredi 11 mai, lundis 24 et 31 décembre. Nous attirons l'attention de la Direction sur la nécessité d'anticiper la communication au public de ces jours de fermeture auprès des usagers qui bénéficient de bons de secours et qui sollicitent les postes comptables. S'ensuit un débat sur les principes d'accueil et d'ouverture au public et sur la possibilité d'une consultation élargie des agents sur ce choix dans les années qui viennent. Nous nous sommes abstenus sur les choix proposés.

-Fusion de Communautés de communes : Agglomération Pays Viennois et Région de Condrieu(69) :

Celle-ci a été décidée par les élus des deux secteurs avec effet au 01-01-2018.

Cette fusion aura pour conséquence d'élargir le champ de compétence du Service comptable de Vienne Agglomération. Le volume de charges supplémentaires est « impossible » à quantifier, on sait juste qu'il ne résulte pas de la somme arithmétique des charges de part et d'autre du Rhône ! Avec quels moyens humains transférés ? On peut craindre qu'il n'y en ait aucun.

-Bilan de la campagne d'évaluation 2017 :

Seules les catégories A et C étaient concernées. Nous notons le chiffre important de recours des agents auprès de l'autorité hiérarchique et beaucoup moins en CAP locale...

-Information sur le DUERP-PAP 2017-2018 :

Tous les Services ont dû se réunir à ce jour pour recenser les risques professionnels encourus par chacun. Le Plan Annuel de prévention sera établi en milieu d'année 2018 pour y répondre.

Affaire à suivre.

-Tableau de Bord de Veille Sociale :

En dehors des critères imposés par la DG, à savoir : le taux de couverture des effectifs, le nombre de périodes de congés maladie de moins de 5 jours, le nombre de jours de congés basculés en CET, le nombre d'écêtements et le volume horaire écêté, le taux de rotation des agents, notre Direction locale propose d'y ajouter le nombre de jours de congés maladie ordinaire, le nombre d'accidents de service, le nombre d'emplois non pourvus et le taux de recours à l'entretien professionnel. La situation peu satisfaisante de la médecine de prévention est soulignée.

Nous déplorons que le nombre de fiches de signalement ne participe pas à l'élaboration de ce TBVS, il nous est répondu qu'il est déjà communiqué en CHSCT, ce qui est exact mais avec quels effets ? Après débat, il est proposé et adopté à l'unanimité de retenir le nombre de congés maladie longue durée en lieu et place du critère « taux de recours à l'entretien professionnel ».

-Généralisation de l'organisation en caisse unique :

Certains sites ont déjà été « invités » à regrouper leurs caisses, il est proposé à Rhin-Danube SPF /SPFE avec SIP Oisans Drac, à Bourgoin Jallieu SPF et SIP, et à Grenoble Vallier les Trésoreries Municipale et Grenoble Amendes de faire de même dans des délais plus ou moins proches. Se pose parfois dans les caisses déjà fusionnées, le problème de l'accueil des usagers en fin de demi-journée, qui se voient contraints de revenir. La Direction convient qu'il ne faut pas se presser afin de prendre en compte toutes les problématiques, sur chacun des sites, notamment ceux qui accueillent des publics très différents (Vallier) ou ceux qui gèrent déjà (ex : la cellule comptable-recouvrement de Rhin Danube suite à la fusion Oisans Drac et SIE) un très grand nombre de comptes et parfois de très gros embouteillages. L'idée d'installer un terminal carte bancaire sur sites est évoquée afin d'éviter la double attente des usagers et la Direction va proposer un audit sur le sujet d'un schéma comptable performant et simplifié. Nous appelons l'attention de la Direction sur l'écêtement horaire systématique des caissiers ce qui en dit long sur la difficulté du métier.

-Accueil personnalisé sur rendez-vous :

Alors qu'aucun bilan sur les sites de Voiron et de Bourgoin Jallieu n'a encore été réalisé, il est proposé de l'étendre à d'autres services du département. Sur le site de La Mure, on peut déplorer quelques incertitudes alors que les services n'ont pas encore intégré les nouveaux locaux. Attention de façon plus générale à ne pas laisser se détériorer les conditions d'accueil libre et prévoir cette option d'accueil personnalisé en plus d'un accueil en flux normal satisfaisant.

-Questions diverses :

Le débat a porté sur la détérioration progressive d'un certain nombre de services qui, tour à tour, subissent de très gros sinistres et nécessitent des plans de sauvetage d'urgence. Nos services étant tous connectés, attention à l'effet dominos.

Le thème du prochain CTL du 14 décembre sera ... L'EMPLOI ...

Vos représentants à ce CTL :

Antoine Coudreau Saint Marcellin

Marie-Anne Parrot Grenoble Rhin Danube

François-Xavier Remy Grenoble Vallier

Marie Paule Rogou La Mure.